



## Direction Générale de la Protection judiciaire et sociale

*Appel d'offres ouvert pour :*

### ACQUISITION DE MATERIELS ROULANTS AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE ET SOCIALE (DGPJS)

Référence : AOO - F\_ DGPJS\_265

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien **L'Observateur** numéro n°**6415** du **lundi 24 Février 2025**.
2. Le Gouvernement du Sénégal a obtenu des fonds de la République d'Italie ; au titre de la gestion 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de matériels roulants destinés aux services de la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale.
3. Le Ministère de la Justice (Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale) invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres, sous pli fermé, pour la fourniture de véhicules au dit Ministère. Les prix seront exprimés en F CFA et en **Euro Hors Taxes et Hors Douanes** et pour tous les lots. Le présent appel d'offres est scindé en deux (02) lots répartis ainsi qu'il suit :
  - **lot 1 : 03 Stations Wagon Tout terrain 4x4 ;**
  - **lot 2 : 16 Picks up double cabine tout terrain.**
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international tel que défini dans le décret N°2022– 2295 du 28 décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles du Sénégal ou aux opérateurs économiques de la CEDEAO et de l'Union Européenne, et à ceux en possession d'autorisations et de conditions requises et prévues par les législations locales, conformément à l'Accord Exécutif entre l'Italie et le Sénégal.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou consulter le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de la Justice Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS), **Liberté 6 extension à côté de l'Immeuble Ferdinand COLY** Tel : **77 299 25 07** Dakar du lundi au vendredi de **10 heures à 17 heures**.
6. Les exigences en matière de qualification sont, entre autres :
  - a) **Situation financière**
    - Justifier un chiffre d'affaires minimum de **cent quatre-vingt millions (180 000 000) F CFA** pour le **lot 1** et **quatre cent quatre-vingt millions (480 000 000) F CFA** pour le **lot 2** ;

- Présenter les états financiers certifiés des **trois derniers exercices (2022, 2023, 2024)**, certifiées par un expert-comptable agréé par l'**ONNECA**, qui reflètent une situation financière équilibrée de leurs entreprises, pour chacun des lots.

### **b) Capacité technique et Expérience**

- Disposer d'un service après-vente implanté au Sénégal pour assurer la maintenance des véhicules et produire un document descriptif de ce service avec notamment l'état des moyens humains et matériels comprenant au moins **un technicien supérieur en génie mécanique avec cinq (05) ans minimum d'expérience, deux mécaniciens avec trois (03) ans minimum d'expérience, un Technicien supérieur en génie électrique avec trois (03) ans minimum d'expérience, un électricien automobile avec trois (03) ans minimum d'expérience, un atelier de réparation et de maintenance avec les sections : Outilage – tôlerie – peinture – mécanique générale et électricité, un véhicule de dépannage tout terrain** ;
- Justifier, documents à l'appui (**attestation de service fait ou la copie du marché accompagnée du procès-verbal de réception**), avoir réalisé au moins **un (01) marché similaire au cours des trois dernières (2022, 2023, 2024)** pour chaque lot.

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de marchés, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées :

- Qui ont été condamnés par jugement définitif à cause d'un des motifs de l'article 57, paragraphe 1, du Règlement 2014/24/UE : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, délits liés au terrorisme ou aux activités terroristes, blanchiment d'argent provenant d'activités criminelles ou financement du terrorisme, le travail des mineurs et autres formes de traite d'êtres humains ;
- Qui ont été condamnés par jugement définitif pour tout autre délit dont résulte une peine accessoire comme l'incapacité de conclure des contrats avec l'administration publique du Sénégal, de l'Italie ou de l'Etat où ils sont installés ou intégrés ;
- Qui ont commis des violations graves et définitivement constatées quant aux obligations relatives au paiement des impôts et des cotisations de sécurité sociale et que cela ait été établi par une décision judiciaire ou administrative définitive ayant force de chose jugée conformément au droit du Sénégal, de l'Italie ou de l'Etat où ils sont installés ou intégrés ;
- Qui ont commis des violations graves et définitivement constatées des obligations en matière de santé, de sécurité sur les lieux de travail, du droit de l'environnement, du droit social et du travail (y compris les normes qui réglementent le droit au travail pour les porteurs de handicap) au sein du Sénégal, de l'Italie ou de l'Etat où ils sont installés ou intégrés ;
- Qui se trouvent dans l'une de ces situations ou bien sont soumis à une procédure de constatation de faillite, de liquidation administrative, de concordat préventif,

admission en concordat avec continuation de l'activité de la société, ou se trouvent dans une quelconque situation similaire ;

- Qui se sont rendus coupables de graves fautes professionnelles, que le pouvoir adjudicateur est en mesure de prouver par des moyens appropriés, et qui peuvent générer des doutes quant à leur intégrité ou leurs compétences professionnelles ;
- Qui sont en conflit d'intérêts liés à leur propre participation à l'appel d'offre pour avoir fourni une quelconque assistance à l'administration adjudicatrice ou au pouvoir adjudicateur ou bien pour avoir participé à la procédure d'adjudication ;
- Qui ont fait de fausses déclarations aux autorités du Sénégal et de l'Italie dans la procédure en cours et dans les accords avec les sous-traitants en ne fournissant pas les informations requises pour vérifier l'absence de motifs d'exclusion et le respect des conditions de sélection, ou ceux qui ont occulté de telles informations ou ceux qui sont inscrits dans le registre judiciaire tenu à la greffe des autorités nationales anticorruption de la République italienne pour avoir présenté de fausses déclarations ou de fausses documentations aux fins de délivrance de l'attestation de qualification ;
- Qui sont en décadence, en suspension ou interdiction prévue par la législation du Sénégal ou de l'Italie en matière de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme ;
- Qui ont violé des interdictions d'intitulé fiduciaire prévues par la législation du Sénégal ou de l'Italie en matière de contrôle d'intitulés par rapport à des personnes interposées dans la société fiduciaire ;
- Qui se trouvent par rapport à un autre participant à la même procédure d'adjudication, dans une situation de contrôle ou dans une quelconque relation, même de fait, si la situation de contrôle ou la relation comporte que les offres sont imputables à un seul centre décisionnel ;
- Qui ont conclu des contrats de travail salarié ou autonome, et dans tous les cas ont engagé d'ex employés de l'adjudicateur qui ont cessé leur rapport de travail de moins de trois ans et que durant ces trois dernières années de service ont eu à occuper des postes de responsabilité pour le compte de cette même Entité adjudicatrice face au même opérateur économique.

**7.** Les candidats intéressés peuvent obtenir, gratuitement, un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère de la Justice Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS), **Liberté 6 extension à côté de l'Immeuble Ferdinand COLY** Dakar, Tel : **77 299 25 07** du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures.

**8.** Les offres devront être soumises au siège de la Direction Générale de la Protection Judiciaire et Sociale (DGPJS), **Liberté 6 extension à côté de l'Immeuble Ferdinand COLY** Tel : **77 299 25 07** Dakar du **lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures** à Dakar au plus tard le **09 juillet 2025** à 10heures 00mn Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse, le **09 juillet 2025 à 10 heures 00mn**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. Le montant de la garantie de soumission est fixé par lot comme suit :

- Lot 1 : 03 Stations Wagon Tout terrain 4x4 7 places : **900 000 F CFA** ;
- Lot 2 : 16 Picks up double cabine tout terrain : **2 400 000 F CFA**.

Le délai de validité de la garantie de soumission est de 118 jours, soit 28 jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre qui est de 90 jours.

**Le Directeur Général de la Protection judiciaire et sociale**